

La période espagnole (1515-1713)

Quand il abdique en 1555, Charles Quint cède l'Espagne et les Pays-Bas parmi lesquels on retrouve la plupart des provinces qui formeront la future Belgique à son fils Philippe II. Ce dernier confie le gouvernement de nos provinces (Pays-Bas espagnols) à sa sœur, Marguerite de Parme (1559-1567).

Aucun document ne laisse de trace d'un enseignement à Falisolle avant 1600 mais il ne faut pas croire pour autant qu'aucune instruction même rudimentaire n'a été dispensée aux enfants précédemment.

Lors de l'érection des nouveaux évêchés en 1559, en tant que paroisse dépendant de l'évêché de Liège, Falisolle est soumis aux statuts archidiaconaux relatifs à l'instruction. Ces statuts qui remontent au XIIe siècle, bien qu'ils n'aient été imprimés qu'au 17e siècle, recommandent aux pasteurs des villages d'avoir une « petite école » près de leur église mais ce n'est que dans la deuxième moitié du siècle que l'institution scolaire se généralise.

L'instruction est assurée par le marguillier, cleric attaché à l'église, chargé de venir en aide au pasteur pour faciliter sa tâche ; on l'appelle aussi desserviteur. Il est rétribué par une participation financière des parents lorsqu'ils sont à même de supporter la dépense. Un subside de la communauté, en argent, en nature ou mixte, peut s'ajouter à ces émoluments, par exemple, le logement gratuit. Cette rémunération ne suffit pas à assurer la subsistance du marguillier, le cumul est une nécessité. Il est contraint à exercer un second métier : cleric, artisan ou aubergiste ; en effet, ce dernier, par état, dispose d'une salle. (Un de mes ancêtres maternels, Jean Hubert, fut marguillier à Ham-sur-Sambre dans la seconde moitié du 18e siècle).

Les cours se donnent dans la maison du maître ou dans une grange. Seul, l'usage confère une spécificité temporaire au lieu. Le désordre règne, la lumière manque et l'hygiène fait défaut. Le matériel didactique est inexistant. La classe unique rassemble des enfants de tous âges et de tous niveaux. Certains élèves sont assis, d'autres sont debout ou agenouillés. Chacun avance à son rythme selon ses aptitudes, son application, son assiduité. Le silence est la règle. Les châtiments corporels, fouet ou férule, sont appliqués aux mauvais élèves. Issu le plus souvent d'une famille peu alphabétisée, ce maître d'école a souvent des compétences réduites. Pendant qu'il enseigne les uns, les autres s'occupent ou font semblant.

Le programme n'est pas rigoureusement établi. L'enseignement, essentiellement répétitif, comprend trois volets : l'éducation religieuse, l'instruction scolaire et les préceptes de savoir-vivre.

A l'aide de manuels de civilité et de vies de saints, les enfants apprennent d'abord à lire les lettres de l'alphabet puis les syllabes, ensuite les mots, enfin les phrases. Certains, pas tous, s'initient après à l'art d'écrire.

Les enfants étudient également les quatre opérations arithmétiques, la règle de trois, la preuve par neuf.

Ils apprennent enfin à bien se tenir, à faire preuve de pudeur, à discipliner leur corps, à dominer leurs réactions spontanées.

Suivant l'usage, les leçons commencent à sept ou huit heures et durent jusqu'à onze heures ou midi. Elles se poursuivent de treize à seize heures.

Quant à l'âge, le début et la fin de la scolarité ne répondent pas à des règles fixes, d'autant plus que l'apprentissage est individuel. Généralement, l'enfant est admis vers 7-8 ou 10 ans, parfois plus tôt.

L'enfant, comme l'adulte, vit au rythme du calendrier agricole. Dès le jeune âge, les enfants sont déjà requis pour les petits travaux ; dès lors, l'école n'est pas ouverte toute l'année. Généralement, elle accueille les élèves de la Toussaint jusqu'à Pâques. La période annuelle de la scolarité ne dépasse guère cinq mois ! Le jeudi après-midi, les élèves sont en congé.

Parmi les jours de fête, le 12 mars mérite une mention, les écoliers fêtent leur patron, saint Grégoire.

Saint Grégoire le Grand, pape mort en 604, est le patron des écoliers dans une partie importante de la Wallonie ; c'est la fête des garçons.

Le choix de ce saint vient peut-être de ce que les écoliers choisissent dès le VIIe siècle, le jour de la mort de ce saint pour célébrer la fête des écoles.

Quoiqu'il en soit, Grégoire IV, lui aussi organisateur d'écoles, fonde en 830, en l'honneur de son prédécesseur, une fête scolaire qui se perpétue jusqu'en 1969 à l'école communale des garçons de Falisolle.

A cette époque, coiffés de la mitre en papier journal ou papier peint surmontée de houppes en papier découpé, confectionnée en classe, les gamins, équipés d'un panier, vont, à la sortie des classes, quêter aux portes des habitations du village.

Ils reçoivent œufs, fruits, galettes, caramels ou quelques menues pièces de monnaie.

Devant chaque maison, la troupe des quêteurs chante une chanson en trois parties : une pour solliciter la générosité des habitants de la maison, une pour remercier ceux-ci de leurs dons et une troisième, vengeresse, quand on n'a rien reçu !

*Chî pomes, chî pwâres
(Six pommes, six poires)
A l'oneur di sint Grégwâr
(A l'honneur de saint Grégoire)
Sint Grégwâr vos bènira
(Saint Grégoire vous bénira)
In kautrin d'oûs dins nos tchnèna
(Un quarteron d'œufs dans notre panier)
Si vos n'donez rén
(Si vous ne donnez rien)
Vos ognons ni crèchront nèn.
(Vos oignons ne pousseront pas.)
Vive sint Grégwar !
(Vive saint Grégoire !)*



Le Maître d'école

Van Ostade – Musée du Louvre



© akg-images

Les paysans sont les sujets de prédilection d'Adriaen Van Ostade.

Voici leurs rejetons rassemblés à l'école du village à laquelle celle de Falisolle ressemble peut-être vers 1640 : une vingtaine de marmots campés dans un univers sombre, noirci par la fumée des chandelles et les feux dans la cheminée.

Ce tableau regorge de détails cocasses ou insolites, tous authentiques : des copies sèchent sur un fil accroché à la paroi du fond et des instruments de la vie quotidienne se mêlent, dans un joyeux désordre, aux outils proprement scolaires.

Le chapeau enfoncé jusqu'aux yeux, un enfant studieux plonge le nez dans son ouvrage au premier plan tandis que d'autres, à l'arrière-plan, profitent de la diversion provoquée par leur malheureux camarade pour jacasser.

Assis à une table de fortune, le maître menace de sa férule un enfant.

La férule au manche en forme de balustre terminé par une plaquette en bois semi -bombée sert à frapper l'élève coupable sur le bout des doigts, sur la proéminence des phalanges, sur la paume de la main ou, dans les cas plus graves, sur la tête. Les coups sont donnés le plus souvent du plat de la plaquette mais aussi, à l'occasion, avec la tranche.

La férule en usage depuis l'antiquité où elle est d'abord faite d'une plante du midi, la férule, sera le dernier instrument de châtiment corporel autorisé dans nos écoles.

Ce jeune paysan (détail de « La charrette » de Lenain, vers 1650) est un rescapé de l'effroyable mortalité infantile, il fréquente très peu l'école et aide très tôt ses parents aux champs.



La période autrichienne (1713-1794)

En 1713, par le traité d'Utrecht, au terme de la guerre de succession d'Espagne, Philippe V, roi d'Espagne, cède à l'Autriche les Pays-Bas espagnols désormais appelés Pays-Bas autrichiens.

Nos provinces n'éprouvent aucun regret à la chute d'un régime qui avait amené la misère et l'anéantissement presque complet des libertés. Pourtant, elles sont sacrifiées tout autant à la politique autrichienne qu'à la politique espagnole.

En 1734, parmi les 103 manants propriétaires à Falizoulle (dénomination de Falisolle entre 1500 et 1777), les moins capables sont aussi les plus récalcitrants à envoyer leurs enfants à l'école. Ils préfèrent leur faire garder vaches et moutons dans les prés.

En 1774, la célèbre ordonnance de Marie-Thérèse (1740-1780) sur l'enseignement primaire n'a pas été mise à exécution dans les Pays-Bas autrichiens dont Falisolle faisait partie.

En 1780, Joseph II succède à sa mère l'impératrice Marie-Thérèse comme souverain d'Autriche et des Pays-Bas. Il s'occupe notamment de développer l'enseignement dans nos régions. Pour la première fois, on ouvre des écoles primaires communales (premières écoles officielles) car peu de gens savent lire et écrire.